## Patronage Saint-Serge

Les dimanches 21 et 28 octobre, les jeunes gens du patronage Saint-Serge joueront Réve et Réveil, drame en trois actes avec prologue. — Les enfants donneront les Deux Turennes, opérette en un acte, paroles de Françis Tourte, musique de Luigi Bordèse.

On commencera, le 21 octobre, à 7 heures 1/2 du soir, et le 28, à heures 1/2. On trouvera des cartes au presbytère et au patronage.

## La messe du Saint-Esprit

La messe traditionnelle du Saint-Esprit, à laquelle assistaient l'Ordre des avocats et la plupart des avoués de première instance et d'appel, a été célébrée mardi dernier à Angers, en l'église Notre-Dame, par M. le curé de cette paroisse.

Cette cérémonie était présidée par Monseigneur l'Evêque accom-

pagné de M. l'abbé Labonne, vicaire général.

## La rentrée des Cours et Tribunaux

Nous relevons, d'après divers journaux, les noms des villes où une messe a été célébrée à l'occasion de la rentrée de la Cour et des Tribunaux.

A Paris, la « messe rouge » a été célébrée à la Sainte-Chapelle. Son Em. le cardinal Richard était présent, ainsi qu'un grand nombre de magistrats. Un certain nombre se sont abstenus d'y

paraître.

A Nantes, le Tribunal de commerce, le barreau et la Chambre des avoués ont assisté, en la basilique Saint-Nicolas, à la messe du Saint-Esprit. Magistrats consulaires, avocats et avoués étaient en robe; des sièges avaient été disposés pour eux dans le chœur. La messe a été dite par M. l'abbé Jarnoux, curé de la basilique Saint-Nicolas.

A Arras, MM. les membres du Tribunal, ayant à leur tête M. le président Petit, ont assisté, avec les membres du barreau, les avoués et les huissiers, à la messe du Saint-Esprit, célébrée à la cathédrale. Le Tribunal de commerce n'était pas représenté.

A Orléans, la messe du Saint-Esprit a été célébrée par M. l'abbé Bruant, vicaire général, dans la salle des Pas-Perdus, située entre le Tribunal civil et le Tribunal de commerce. Mgr Touchet a donné la bénédiction solennelle.

A Limoges, la messe a été célébrée, dans la salle des assises,

par M. le curé de Saint-Michel des Lions.

A Nancy, Mgr Turinaz a célébré la « messe rouge ».

A Montpellier, la messe de rentrée a été dite dans la chapelle du Palais.

A Chartres, aucune cérémonie religieuse. Pas de discours de rentrée.

A Lyon, la messe du Saint-Esprit a été célébrée à la Primatiale. S. Em. le cardinal Coullié et les membres du chapitre y assistaient.

A Bordeaux, la messe a été célébrée en la cathédrale en présence de S. Em. le cardinal Lecot.